

règlements et autres textes réglementaires, présenté à la Chambre le mardi 29 octobre 1974, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT

DÉPÔT DU RAPPORT DU SURINTENDANT DES ASSURANCES
POUR L'ANNÉE 1973

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer le rapport du surintendant des assurances sur les sociétés coopératives de crédit, pour l'année terminée le 31 décembre 1973.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA PROCÉDURE RELATIVE À L'ÉTUDE DE LA MOTION
CONCERNANT LA LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX
ANCIENS COMBATTANTS

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions du chapitre III des Statuts du Canada de 1974, la Chambre doit procéder à l'étude de la motion concernant la loi sur les terres destinées aux anciens combattants dont avis a été donné le 17 octobre. Je propose que la Chambre ordonne maintenant que cette question soit étudiée après l'appel de l'ordre du jour mardi prochain et, au besoin, mercredi prochain; en outre, afin de permettre au plus grand nombre possible de députés de participer au débat, que la loi limite à deux jours, je propose qu'on ordonne également la suspension de l'heure réservée aux initiatives parlementaires mardi prochain.

M. l'Orateur: Les dispositions du statut en vertu duquel l'avis a été transmis à la Présidence stipulent que la Chambre doit étudier cette question dans les 15 jours qui suivent. D'après au moins une interprétation, il s'agirait de jours civils et la période expirerait demain. En conséquence, la proposition du président du Conseil privé est importante en ce sens que le fait d'émettre un ordre plutôt que de simplement se conformer à une entente reviendrait ici, de l'avis de la Présidence, à étudier la question dans la période de 15 jours. Dans ces conditions, je demanderais à la Chambre si elle consent à émettre un ordre conformément à la proposition du président du Conseil privé?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

* * *

● (1420)

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. LAWRENCE—PROTESTATION AU SUJET DU REFUS
GOUVERNEMENTAL DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. En passant aux bills, nous empêchons les ministériels de faire des déclarations aujourd'hui. Je crois que les privilèges de tous les députés s'en trouvent lésés; je voudrais donc protester aussi fortement que je le puis en tant que député car on nous ignore constamment en nous refusant les

La destruction de veaux

renseignements qui nous permettraient de discuter comme il le convient des affaires du pays.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Hier le premier ministre (M. Trudeau) a réuni les chefs des provinces canadiennes afin d'étudier une question très importante, sinon la plus importante pour l'histoire économique du pays jusqu'à maintenant. Aujourd'hui le premier ministre suppléant (M. Sharp) est ici, mais il n'a rien dit publiquement au sujet de cette rencontre. Un, sinon deux ministres qui y ont également assisté sont ici. J'aimerais protester aussi fortement et aussi énergiquement que possible contre cette habitude d'ignorer les députés à la Chambre, l'enceinte où il conviendrait de discuter convenablement des affaires de l'État.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député a en effet protesté aussi fortement et aussi énergiquement qu'il le pouvait. Malheureusement, cette question ne justifie pas une question de privilège. Toutefois, le président du Conseil privé (M. Sharp) voudrait faire une annonce.

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je devrais peut-être expliquer à la Chambre que le premier ministre (M. Trudeau) n'est pas ici aujourd'hui parce qu'il poursuit les entretiens très utiles amorcés hier avec les premiers ministres des provinces. Il rencontre aujourd'hui des syndicalistes et la Chambre conviendra sûrement que c'est une initiative très utile dans l'intérêt public bien compris. Le ministre des Finances (M. Turner), qui assistait à la réunion, sera des nôtres et pourra répondre aux questions sur les délibérations.

[Français]

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donnerai la parole au député un peu plus tard.

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA DESTRUCTION DE VEAUX ET LES PRIX DE DÉTAIL ÉLEVÉS
DE LA VIANDE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je demande l'autorisation de la Chambre, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), pour proposer l'ajournement de la Chambre en vertu de l'article 26 du Règlement, en vue de discuter une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit la crise que traversent les éleveurs de bétail, qui se manifeste par la destruction des veaux dans la province de Québec et les prix élevés de la viande vendue aux consommateurs dans tout le Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a donné à la présidence l'avis qu'exige l'article en question, lui donnant